

ARTISAN TAXI / VSL

- À RETENIR -

UN CONTRAT D'ASSURANCE ADAPTÉ À LA PROFESSION

LES CIBLES

- o Les artisans exerçant en tant que taxis, location gérance, VSL
- o Les conducteurs bénéficiant d'un bonus compris entre 0,50 et 1,00
- o Les bons conducteurs d'au moins 21 ans ayant une expérience de conduite et un permis d'au moins 3 ans

LE PRODUIT

NOS GARANTIES

3 FORMULES AU CHOIX

GARANTIES INCLUSES	F1	F2	F3
RESPONSABILITÉ CIVILE	☑	☑	☑
DÉFENSE PÉNALE ET RECOURS SUITE À ACCIDENT	☑	☑	☑
INCENDIE- EXPLOSION- TEMPÊTES		☑	☑
VOL (Y COMPRIS LE VOL DE CAISSE)		☑	☑
BRIS DES GLACES		☑	☑
CATASTROPHES NATURELLES		☑	☑
CATASTROPHES TECHNOLOGIQUES		☑	☑
ATTENTATS ET ACTES DE TERRORISME		☑	☑
DOMMAGES TOUS ACCIDENTS			☑
INDEMNITÉS JOURNALIÈRES OU PRISE EN CHARGE D'UN VÉHICULE RELAIS EN CAS D'IMMOBILISATION DU VÉHICULE SUITE À SINISTRE	☑	☑	☑
ASSISTANCE 0 KM AVEC VÉHICULE DE REMPLACEMENT À USAGE PRIVÉ	☑	☑	☑
PROTECTION JURIDIQUE		☑	☑

A COMPLÉTER PAR

OPTIONS

- Garantie des objets personnels ou accessoires : **1 000 € / 2 000 € / 3 000 € (F2 & F3)**
- Marchandises transportées jusqu'à 1 000 € **(F2 & F3)**
- Garantie Personnelle du Conducteur jusqu'à 200 000€
- Responsabilité Civile Professionnelle

LA RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE

La responsabilité civile professionnelle permet à l'assuré d'être couvert financièrement sur les risques liés à l'exercice de son activité professionnelle. Par exemple sur tout retard, toute négligence, oubli ou omission lors de la prise en charge et la livraison d'un bien qui lui est confié entraînant des dommages corporels, matériels ou immatériels. Cette garantie intègre la Défense Pénale et Recours Suite à Accident assurant ainsi les litiges de l'assuré.

VOS AVANTAGES

VOTRE COMMISSIONNEMENT



Une rémunération attractive avec un taux de commission variable et des frais de courtage annexes qui vous sont entièrement reversés.

DES EXPERTS ET SERVICES DÉDIÉS



- **Une souscription simple et rapide**
Prise de garantie immédiate et édition d'une carte verte temporaire d'un mois.
- **Un produit pensé pour les professionnels**
Indemnités journalières, véhicule relais ou encore RC professionnelle.

ZOOM SUR UNE GESTION DÉDIÉE

Un service de gestion réactif qui traite vos demandes sous 48h.

- Par téléphone : **01 8005 5000**
- Par mail :

productioniard@sollyazar.com
pour les demandes concernant la gestion liée au contrat.

sinistreiard@sollyazar.com
pour toute déclaration d'un sinistre.

ACCOMPAGNEMENT COMMERCIAL

Nous vous proposons un accompagnement personnalisé et des formations tout au long de l'année pour vous aider dans la vente de nos produits.

Une équipe expérimentée est à votre disposition et à votre écoute pour répondre à toutes vos questions :

Service commercial : **01 40 82 81 49**
servicecommercial@sollyazar.com

Site dédié : www.sollyazarpro.com